

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	22 novembre 2022
Délibération N°	03
Date de la convocation	10 novembre 2022
Objet	3.1 VALRAS-PLAGE – Acquisition auprès de la commune des parcelles cadastrées AN° 183, 195, 196, 197, 198 et 196 partielle pour y construire 15 logements de fonction supplémentaires rattachés à l'actuelle caserne de gendarmerie

L'an deux mille vingt-deux le vingt-deux novembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Auguste CHOMEL, Charles CLEORON, Alain COMBES, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Michel-Ange PARRA, Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Manar BOUIDA, Régine ILLAIRE Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Anne VAN DEN BROECK, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Jean-Pierre AMANS
Nawar BELMILOUDI
Véronique CALUEBA
Nicole MORERE
Serge RABINEAU
Patricia WEBER

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Jacques RIGAUD (pouvoir à M GAUDY)
Laure TONDON, (pouvoir à M COMBES)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20221122-20221122-03-DEV-DE
Date de télétransmission : 23/11/2022
Date de réception préfecture : 23/11/2022

Objet : 3.1. - VALRAS-PLAGE - Acquisition auprès de la commune des parcelles cadastrées AN° 183, 195, 196, 197, 198 et 196 partielle pour y construire 15 logements de fonction supplémentaires rattachés à l'actuelle caserne de gendarmerie.

Le 22 novembre 2022,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu la délibération n°01 du 31 août 2021 et les délibérations n°02 du 19 octobre 2021 et n°03 du 29 mars 2022 qui modifient, pour partie, la délibération n°01 du 31/08/21.

Vu la délibération n°8 du 22 février 2022 ouvrant l'opération de construction de 15 logements de fonction pour les gendarmes rattachés à la caserne de gendarmerie

Considérant que la commune de Valras-Plage nous propose d'acquérir les parcelles cadastrées AN° 183, 195, 196, 197, 198 et 196 partielle d'une surface totale de 3600 m²,

Considérant le prix d'acquisition fixé pour l'ensemble de ces parcelles par la commune de Valras Plage à hauteur de 648 000 €TTC soit, 15% en deçà de l'estimation établie par France Domaine,

Considérant qu'il est opportun d'accepter cette acquisition qui nous permettra la réalisation de ces logements de fonction loués à la gendarmerie nationale pour lesquels le montant de redevance annuelle, intégrant le prix du foncier, a déjà été validée par la Direction Générale des Finances Publiques,

Considérant que le permis de construire de ce projet d'extension nous a été délivré le 18 mars 2022, attesté sans recours par la commune de Valras-Plage,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'acquérir les parcelles cadastrées AN° 183, 195, 196, 197, 198 et 196 partielle d'une surface totale de 3600 m² auprès de la commune de Valras-Plage au prix de 648 000 €TTC.

CA du 22 Novembre 2022
DEV-DB/CS

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20221122-20221122-03-DEV-DE
Date de télétransmission : 23/11/2022
Date de réception préfecture : 23/11/2022

ARTICLE 2 :

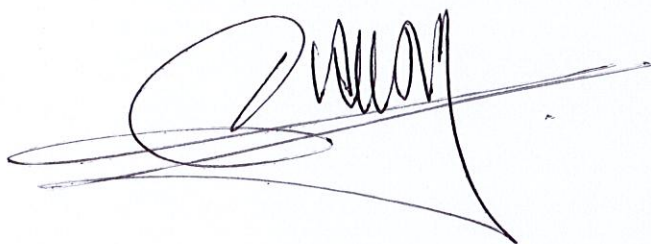
D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Vincent Gaudy', written over a horizontal line. The signature is stylized and includes a large loop on the left side.